

LES YEUX D'UNE FEMME.

DIX-SEPTIÈME SÉRIE DE "JEAN LOUP"

I

L'ASSOCIATION

Pendant que Carlotta cherchait par quel moyen elle pouvait mettre obstacle à la résolution désespérée de Raoul, les deux hommes, qui ne se doutaient point qu'il y avait près d'eux un auditeur invisible, continuaient leur conversation un moment interrompue.

— Je ne vous ai rien caché, monsieur Carini, dit le baron, et maintenant que vous savez tout, consentez-vous encore à me servir ?

— Heu, heu ! la situation n'est plus la même.

— Sans doute, mais...

— Dites

Il y a encore quelque chose à faire.

— Je le crois comme vous ; seulement les dangers à courir sont plus grands.

— Le triomphe n'en aura que plus de mérite.

— Vous avez réponse à tout, monsieur le baron ; enfin, je veux bien rester votre allié, disons le mot, votre complice. Toutefois, avant de parler des conditions, veuillez me dire exactement ce que vous voulez.

— Je ne veux pas que par surprise ou autrement la baronne puisse me reprendre sa fille, qui est une partie de ma force contre mes adversaires.

— C'est juste.

— Il y a donc nécessité d'enlever Henriette de l'hôtel de Simaise et de la tenir cachée en un lieu quelconque où elle sera à l'abri des tentatives que pourrait faire sa mère pour la reprendre.

— Compris.

— Il faudrait donc, dès aujourd'hui, faire disparaître Henriette.

— Je verrai si cela est possible aujourd'hui.

— Nous avons la nuit entière, monsieur Carini.

— Oui, monsieur le baron, nous avons la nuit. Voilà pour votre fille. Après ?

— Plus un ennemi est redoutable, mieux il faut être armé pour la défense et pour l'attaque. Si nous voulons tenir le marquis, le rendre impuissant contre nous et le forcer à capituler aux conditions que nous lui imposerons, il y a urgence également, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, à lui prendre son fils.

— Un autre enlèvement.

— Oui.

— Est-ce tout ce que vous voulez ?

— Pour le moment, oui.

— Que réservez-vous donc pour plus tard ?

Un feu sombre s'alluma dans les yeux du baron.

— Jamais, répondit-il, jamais, vous entendez, ma fille ne sera la femme du fils de mon frère, devrais-je, pour mettre empêchement à ce mariage, poignarder l'un ou l'autre de mes mains.

— Vous devenez féroce, monsieur le baron.

— Oui, féroce. Oh ! c'est que je les hais, ces Chamarande !

— Enfin, monsieur le baron, il ne s'agit en réalité, quant à présent, que d'une simple affaire de *chantage*.

— C'est un moyen de me faire donner ce que je ne pourrais pas obtenir autrement.

— Je partage votre manière de voir les choses.

— Ma femme et mon frère sont riches, immensément riches, il me faut ma part de leurs millions.

— A combien l'évaluez-vous, cette part ?

— Je veux la moitié !

— Et cette moitié est de ?

— Quinze millions environ.

— C'est assez joli.

— Peut-être serai-je plus exigeant.

— Je comprends, vous verrez venir ; et comme on aura tout à craindre, car on sait de quoi vous êtes capable, on s'empres- sera d'accepter vos conditions, si dures qu'elles soient. Mais arrêtons-nous à ce chiffre de quinze millions.

Maintenant, monsieur le baron, parlons, s'il vous plaît, de nos conditions. Dans ce monde, vous ne l'ignorez pas, on ne fait rien pour rien.

— Mon intention est de vous bien récompenser.

Carini eut un sourire singulier.

— Oh ! je n'en doute pas, répliqua-t-il ; mais quelle somme comptez-vous me donner ?

— Dites vous-même, monsieur Carini, à combien vous estimez vos services.

— Vous ne pouviez mieux répondre, monsieur le baron. Alors, pas de gêne entre nous, n'est-ce pas ? Je deviens votre associé dans l'affaire ?

— Naturellement.

— Eh bien, nous partagerons les bénéfices.

Le baron fit un bond sur son siège et regarda Carini avec stupeur.

Il était suffoqué.

— Quoi ! fit-il, vous... vous voulez...

— Je veux la moitié !

— Mais, monsieur Carini...

— Oh ! on ne marchandait pas avec moi, monsieur le baron ; du reste, je ne me montre pas plus exigeant que vous : vous voulez la moitié des fortunes réunies de votre frère et de votre femme, soit, d'après vos calculs, quinze millions ; eh bien, moi je veux la moitié des quinze millions ; c'est à prendre ou à laisser.

Le baron, stupéfait d'une pareille exigence, restait sans voix comme pétrifié.

— Monsieur de Simaise, reprit Carini, si vous êtes ici c'est que vous avez besoin de moi, sans moi, en effet, vous ne pouvez rien, et, par les cornes du diable, vous hésitez... Je vous le répète, c'est à prendre ou à laisser ; répondez donc et vite, oui ou non.

— Oui, répondit le baron au milieu d'un soupir.

Les yeux de l'Italien étincelèrent comme des escarboucles.

— Diable d'homme, fit-il avec son froid sourire, peut-on être aussi long à se décider... Allons approchez-vous, et sur ce papier écrivez...

— Quoi ?

— L'engagement que vous prenez.

— Y pensez-vous ! Écrire que je vous... Mais non, c'est impossible !

— Monsieur de Simaise, répliqua Carini avec son calme imperturbable, du moment que vous ne payez pas d'avance, il faut que j'aie un titre entre les mains.

Vous devez comprendre cela. D'ailleurs, vous n'écrirez rien qui puisse vous compromettre. Faites vite, je n'ai plus que vingt minutes à vous donner.

Il ajouta, mettant la plume entre les doigts du baron :

— Aller, je dicte :

« Je, soussigné, baron Léon de Simaise, m'engage sur l'honneur à payer à M. le comte Carini la somme de sept millions cinq cent mille francs, montant de la moitié présumée des bénéfices d'une affaire que nous entreprenons, M. le comte Carini et moi. »

— C'est tout, monsieur le baron ; maintenant, mettez la date et signez.

De Simaise fit une assez laide grimace, mais il obéit.

— Bien, très bien, fit l'Italien.

En réalité, au point de vue de la responsabilité financière, l'écrit que venait de signer le baron n'avait pas une grande valeur. Carini le savait très bien ; mais il avait voulu, par une pièce authentique, prouvant la complicité du baron, tenir